

Malestroit, le vendredi 29 juin 2018

Procès-Verbal du Conseil d'Administration

J'ai l'honneur de vous transmettre le procès-verbal du conseil d'administration qui s'est tenu le mardi 26 Juin 2018,

en séance ordinaire extraordinaire

ORDRE DU JOUR

1- AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- 1.1 Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 16 Avril 2018
- 1.2 Autorisation de recruter des contrats ASEN durant l'année scolaire 2018/2019

2- AFFAIRES FINANCIERES

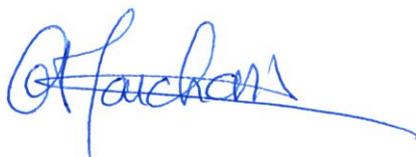
- 2.1 Ventilation des crédits pédagogiques
- 2.2 Choix des manuels scolaires
- 2.3 Dotation fonds sociaux
- 2.4 Conventions Groupement de commandes
- 2.5 Bilans des voyages
- 2.6 Décision budgétaire Modificative

3- VIE SCOLAIRE ET PÉDAGOGIE

- 3.1 Bilan CESC – UNSS – CDI – FSE
- 3.2 Bilan de l'orientation
- 3.3 Questions diverses

La secrétaire de séance,

Mme MARCHAND



Le Principal du collège

T. CLAQUIN



Conseil d'administration

Mardi 26 juin 2018

Collège Yves-Coppens, 56140 Malestroit

En présence de seize personnes. La séance ouvre à 17 h 10.

I/ Affaires administratives

Approbation du dernier compte-rendu de CA (16 avril 2018), votée.

Recrutement des ASEN en cours d'année 2018-2019 : autorisation votée à l'unanimité.

II/ Affaires financières

- Ventilation des crédits pédagogiques : unanimité.

La dotation globale est nettement inférieure à celle de l'an dernier (3 507 € contre 11 656 €). Avec cette somme, Mme Quentel, adjointe-gestionnaire, doit acheter des carnets de correspondance, des manuels scolaires et payer les droits de reprographie. Heureusement, il reste de l'argent de l'an dernier (6 000 €). Voici la ventilation adoptée : 567 € pour les carnets ; 481,80 pour les droits de reproduction ; et 2 458,20 euros pour de nouveaux livres.

- Choix des manuels : unanimité.

Les professeurs indiquent qu'il faudrait un jeu de manuels par niveau dans les salles (20 x 2). Ont été demandés pour l'instant : maths niveau 4^e ; SVT cycle 4. Il faudrait un livre pour deux élèves.

Les professeurs d'histoire-géo présents optent pour un achat d'une trentaine de livres (dans un souci d'alléger les cartables, pour ne pas que les élèves apportent les leurs).

- Dotation fonds sociaux : unanimité.

6 184 € sont alloués à l'établissement. La ventilation adoptée est 2 000 € pour le fonds social cantine et 4 184 € pour le fonds social collégien. M. Claquin, principal, indique qu'il existe également, pour régler les frais de repas, la Bourse resto collège mais que la demande doit émaner des familles. Adopté à l'unanimité.

- Conventions groupement de commandes : unanimité.

Achat groupé pour bénéficier de tarifs avantageux avec le collège ploërmelais Beaumanoir : viandes, fruits, surgelés. Adoptées à l'unanimité.

- Bilans des voyages.

Tous les niveaux ont bénéficié de voyages cette année.

Echange avec Berlin 3^e : 17 élèves d'Yves-Coppens, 12 de Beaumanoir. Les Bretons sont partis en février et les Allemands ont été reçus fin mai. Les familles ont participé à hauteur de 217 €. Le voyage

a coûté plus cher que prévu : le collège a assuré la différence sans la répercuter sur les familles. Le FSE a donné 340€ (20 x 17) et l'APE 170 € (10 x 17).

Angleterre, avril, 4^e : 68 élèves ont participé à ce voyage (sur 72). Prévision de 265 € par famille, finalement 250 €. Participations du FSE et de l'APE.

Espagne, fin mai, 3^e : 299 € par famille. 38 élèves (un élève n'a pas pu y aller pour cause médicale). Le FSE a versé 20 € par élève.

Jersey, juin, 6^e : sur un jour, en deux fois pour 70 élèves (sur 74). Coût : 46 € par personne. Le FSE a donné 10 € par élève, l'APE 5 €.

Pays-de-la-Loire, 5^e : 75 élèves y sont allés (sur 82). Le coût initial était de 299 € et il a été revu à la baisse, les familles percevront donc la différence.

Mme Denoual, parent d'élève et présidente de l'APE, remercie les professeurs pour leur investissement dans la préparation de ces voyages et pour leur implication durant les séjours. Mme Altmeyer fait état de remarque négative remontée par les délégués en conseil de classe (désagrément causé par les emplois du temps aménagés pendant les absences de profs accompagnateurs), ce qui est contrariant par rapport à l'énergie déployée. Mme Denoual explique que, dans l'ensemble, les parents sont très reconnaissants à l'équipe enseignante d'organiser ces sorties, permettant aux élèves de découvrir une nouvelle région et d'apprendre autrement.

- Décision budgétaire modificative.

Prélèvement sur fonds de roulement pour commander deux tables de pique-nique en briques de lait compactées pour la cour. 1.684 €. Votée à l'unanimité.

Sorties d'inventaire du CDI pour les ouvrages trop abîmés.

Le budget prévu pour le séjour d'intégration à Sarzeau des futurs 6^e est de 50,49 € (fourchette haute, sera probablement revu à la baisse, aux alentours de 34 €).

- Budget voyage à Sarzeau.

Sarzeau, 6^e : début septembre, séjour d'intégration au centre Saint-Jacques (Amicale laïque école Gauguin Malestroit). M. Lechenet et M. Roger indiquent que l'année prochaine, 66 élèves seront concernés et que le choix est fait de placer ce séjour plus tôt dans le mois (les 6 et 7 septembre 2018). Les familles seront prévenues de ce séjour fin juin. Le portable sera interdit.

III/ Vie scolaire et pédagogie.

- Bilan CESC, UNSS, CDI, FSE.

Le Comité éducation à la santé et à la citoyenneté a mené différentes actions tout au long de l'année. Il en est question lors du séjour d'intégration des 6^e à Sarzeau (atelier du matin) mais aussi lors de la Journée des droits de l'enfant. Une intervention sécurité routière a concerné tous les niveaux. La puberté et la prévention aux addictions (alcool, etc.) sont dédiées aux niveaux les plus âgés. M. Claquin remarque que les 5^e ont peu été sollicités. Il observe qu'étant donné les observations de la vie scolaire (ci-dessous), il apparaît opportun de prévoir une session sur la prévention de la violence pour ce niveau (intervention externe grâce au catalogue du Conseil départemental ou organisé par l'équipe du collège).

- Bilan vie scolaire

Des difficultés sont remarquées particulièrement en 6^e 1 et 5^e 3.

39 exclusions temporaires ont été décidées cette année (36 l'an dernier). Elles concernent toujours les mêmes élèves (environ huit personnes).

110 exclusions de cours ont été notifiées.

122 colles ont été administrées.

On peut noter l'arrivée tardive d'une dizaine d'élèves au printemps et jusque début juin (persona non grata au collège privé, déménagements, décision de juge, etc.). Ils ont été répartis de la façon la plus harmonieuse possible. Cela pose des problèmes de vie de classe (comment s'intégrer quand on arrive en fin d'année scolaire, comment s'investir dans le travail quand la vie est bousculée, etc.). Mme Labourdette prend en charge deux élèves pakistanais et malien en FLE.

- Bilan orientation 3^e

70 élèves sont en 3^e et par conséquent concernés par le DNB. Deux élèves inscrits ne sont plus présents au collège. Sur les 68 autres, neuf vont passer le DNB pro et deux le CFG. En proposant ces validations, les professeurs se félicitent d'offrir aux élèves faibles une alternative à l'échec au DNB classique. On espère donc un meilleur résultat que l'an dernier pour ce cru 2018 (en raison des CFG et DNB pro, et aussi parce qu'un tutorat pour l'oral a été mis en place).

Post-3^e : 35 élèves vont aller en seconde générale et technique avec la répartition suivante. 25 au lycée public de secteur (Brocéliande), quelques-uns au lycée Berthelot de Questembert, d'autres dans le privé à Vannes et Lamennais (Ploërmel).

On observe une hausse significative cette année des demandes pour un CAP (en alternance ou pas) : 15 % de l'effectif.

Des élèves sont accueillis au foyer Saint-Yves. Ils auraient pu aller en seconde Pro, mais ont choisi la seconde pro agricole du lycée Jean-Queinnec (Malestroit), ce que déplore M. Claquin.

IV/ Questions diverses

Microscopes. Mme Altmeyer dispose de treize microscopes qui fonctionnent mais ils réclament nettoyage et réparations. Elle souhaite en acheter quelques-uns de façon à ce qu'il n'y ait pas trois élèves par appareil (deux max). Elle va consulter ses archives (fournisseurs, entretien).

PPS. Les élèves bénéficiant de l'assistance d'un PC peuvent rencontrer des problèmes de virus, dus aux clés USB qu'il faut vérifier, indique Mme Labourdette. L'achat de ces clés revient-il aux familles ? Qui doit s'assurer du bon état de ce matériel ? Pour les épreuves du DNB, quelle est la procédure adéquate ?

M. Claquin précise que 20 % des collégiens d'Yves-Coppens bénéficie d'un projet d'accompagnement personnalisé (PPS – PAP – PPRE - PAI). Le collège compte six AVS.

Le conseil d'administration est clos à 18 h 05.

Secrétaire de séance : Elisabeth Marchand (parent)